

INFORMATIONS 1° Ce document ne peut en aucun cas servir à la réalisation des travaux, pour ce faire, il devra être complété par les détails d'exécution, la description des travaux, les métrés et portera la 2° Dès l'octroi du permis de bâtir, et afin que l'auteur de projet puisse établir le plan d'exécution, le maître de l'ouvrage s'engage à l'avertir par lettre recommandée. De même, il préviendra l'architecte huit jours avant le début des travaux afin qu'il assure la direction technique de ceux-ci. mission de l'architecte et sont commandées par le maître de l'ouvrage. 4° Avant le début des travaux, le maître de l'ouvrage souscrira les assurances nécessaires couvrant les responsabilités civiles et professionnelles des intervenants au permis de bâtir ainsi que les troubles éventuels de voisinages. Le chantier ou le bâtiment sera assuré contre les risques d'incendie, dégâts des eaux, tempête, grêle, neige, bris de glace, RC immeuble, dommages corporels aux visiteurs, dommages accidentels aux marchandises et, éventuellement, chômage commercial. 5° Avant l'exécution des travaux, l'entrepreneur vérifiera toutes les cotes aux plans et préviendra par écrit l'architecte de toute erreur ou confusion. Il prendra toutes les mesures nécessaires afin 6° La détermination des limites de propriété, de mitoyenneté, de servitudes, etc. est donnée à titre indicatif et sera établie par le géomètre à la demande du maître de l'ouvrage. Commune de Bruxelles Région Bruxelles Capitale TRANSFORMATION D'UN IMMEUBLE AVEC CHANGEMENT D'AFFECTATION ET MODIFICATION DU VOLUME MAÎTRE DE L'OUVRAGE 1. NEW STYLE IMMO SA 2. S.E.G. 3. CAPITAL ROINVEST SCRL 4. EMALGA SPRL 5. CAJM MANAGEMENT SPRL Quentin LEMAL

inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes de la Province de Hainaut Rue du Port, 75 7330 SAINT-GHISLAIN +32 (0)496 12 11 30 contact@workshop-a.be pour Workshop Architecture SPRL

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Signature Index Modifications Date A Mise à jour des plans pour l'exécution 23.04.2021 B Mise à jour des plans suivant plan géomètre 10.06.2021 12.10.2021 Mise à jour des plans pour PEB

Q. LEMAL, administrateur gérant

Phase <b>Execution</b>				Index	Feuille n°
				D	AR 5 04
	tion Avenue Charles Thielemans n° 22-24 1150 Woluwe-Saint-Pierre		Références Permis d'urbanisme RÉFÉRENCE COMMUNALE RÉFÉRENCE NOVA 2016/27DB082/2018 PU/591118		
Plan		Plan émis le	N° de dossier		
Plan du Niveau 2		16.03.2021			2001